

INSCRIPTION / IDENTITÉ DE L'ABONNÉ(E)

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse 1

CP et ville 1

Téléphone

Mobile

E-mail

Adresse 2

(Parents)

CP et ville 2

Souhaitez vous recevoir

les informations Kicéo par mail ? oui

non

ÉTABLISSEMENT ET NIVEAU D'ÉTUDES

TRANSPORT arrêt de montée le plus proche du domicile

N° de badge

**JE SOUHAITE RECEVOIR
MON COUPON**

**JE M'ENGAGE POUR 8 MOIS
DE SEPTEMBRE À AVRIL**

JE JOINS UNE PHOTO

PHOTO D'IDENTITÉ

ICI

Format officiel
3,5 x 4,5 cm

Je note mes noms et prénoms
au dos de la photo d'identité.

**JE JOINS LA SOMME DE 189 € (CHÈQUE ÉTABLI À L'ORDRE DE KICÉO) POUR
DISPOSER DE MON COUPON VALABLE DU 1ER SEPTEMBRE 2019 AU 30 AVRIL 2020**

**J'AI BIEN PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE* ET
NOTAMMENT DU FAIT QUE MON ABONNEMENT VENDU UNIQUEMENT EN
SEPTEMBRE, N'EST NI REMBOURSABLE, NI ECHANGEABLE ET DOIT ÊTRE
PAYÉ EN UNE FOIS.** *conditions générales de vente disponibles au verso et sur www.kiceo.fr

signature

RÉSERVÉ À KICÉO

Justificatif présenté

carte ÉTUDIANT

attestation de l'établissement

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE L'ABONNEMENT ÉTUDIANT KICÉO

ABONNEMENT ÉTUDIANT

- 1) L'abonnement ÉTUDIANT est établi à toute personne sur présentation d'une carte d'étudiant à son nom.
- 2) Utilisable sur le réseau Kicéo, l'abonnement ÉTUDIANT doit être présenté au conducteur à chaque montée dans les véhicules du réseau Kicéo.
- 3) L'abonnement établi au nom de l'utilisateur est rigoureusement personnel. Le titre de transport comporte la photo et l'identité de l'utilisateur inscrites au recto permettant ainsi la libre circulation sur le réseau Kicéo.
- 4) L'abonnement est souscrit pour une durée de 8 mois consécutifs. Il prend effet, après accord de Kicéo, au 1^{er} septembre et est utilisable sur le réseau dès cette date par l'utilisateur du titre de transport jusqu'au 30 avril de l'année suivante.
- 5) Le souscripteur peut solliciter son abonnement, ou celui du (ou des) utilisateur(s) par correspondance, ou faire enregistrer sa demande à INFOBUS, place de la République ou au Dépôt Kicéo, ZA de Kerniol à Vannes.

PAIEMENT DE L'ABONNEMENT

- 1) Le prix de l'abonnement est un forfait.
- 2) Les clients ayant été dépossédés de leur abonnement ÉTUDIANT par perte, vol ou destruction s'exposeront à des frais de duplicata d'un montant de 15 € par carte, dans la limite de deux duplicata par an.
- 3) Une déclaration de perte ou de vol doit être établie (par le Commissariat de police) puis remise à Kicéo. Une photo et une pièce d'identité sont également nécessaires pour établir un duplicata.
- 4) Quelle que soit la date de souscription, le prix de l'abonnement est dû dans son intégralité par chèque bancaire, postal, carte bancaire, ou espèces.

RÉSILIATION DU CONTRAT

- 1) L'abonnement ÉTUDIANT n'est ni remboursable, ni échangeable.
- 2) L'utilisateur de l'abonnement bénéficie d'un tarif préférentiel tout au long de son contrat. Le contrat ne peut être résilié à la demande du souscripteur lorsque l'utilisateur est mis dans l'impossibilité d'utiliser son titre.
- 3) Le contrat pourra être résilié de plein droit, et sans mise en demeure préalable, par Kicéo pour les motifs suivants :
 - ▶ en cas de fraude établie dans la constitution des pièces à joindre au contrat,
 - ▶ en cas de fausse déclaration, falsification de pièces à joindre au contrat,
 - ▶ en cas de fraude établie dans l'utilisation du titre de transport.

DISPOSITIONS DIVERSES

Cet abonnement n'ouvre droit à aucune autre réduction.